

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Le Château
2 à 8 et 7 à 23 allée de la Chaude Rivière

Ilot 8, les Rives du lac (Le Château)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005203
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement concerté
Appellation : îlot 8, Les Rives du Lac
Parties constituantes non étudiées : immeuble

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, MZ, 446 à 450 ; 2017, MZ, 452

Historique

L'îlot 8 est mis en promotion en 1975 auprès de la SOFAP, promoteur qui s'associe à l'architecte Jean-Claude Dumont, également coordonnateur du quartier. L'îlot 8 est construit dans les mêmes conditions que l'îlot 4, situé juste en face. Le programme comprend 58 logements intermédiaires en accession à la propriété (PSI : Prêts Spéciaux Immédiats), de type II à VI. La densité brute est fixée à 58 logements à l'hectare. La capacité de stationnement, fixée pour les îlots 4 et 8 (total de 88 logements) est de 135 places, dont 82 garages couverts. La livraison a lieu en mars 1978.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1978 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Claude Dumont (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), SOFAP (promoteur, attribution par source)

Description

L'îlot 8 est un groupement d'habitat intermédiaire qui adopte la forme du lotissement en impasse. La densité est de 57 logements par hectare.

Il se développe dans un terrain d'environ 1,02 ha, qui forme une péninsule sur la rive ouest du lac du Château. Il est bordé à l'ouest par la rue Charles-le-Bon (qui lui donne accès) et sur ses autres côtés par le chemin piétonnier qui fait le tour du lac. Les habitations s'organisent de part et d'autre d'une voie courbe interrompue en impasse juste avant de rejoindre la rue Charles-Le-Bon. Cette voie privative dessert les entrées, les garages et les stationnements extérieurs. Initialement tous les jardins de derrière, non clos, s'ouvraient sur les espaces libres récréatifs aménagés au sein de l'îlot ou encore sur le chemin longeant la rive du lac. Le groupement était donc largement ouvert sur son environnement, illustrant le principe de continuité entre les espaces privés et publics. Aujourd'hui seules quelques habitations témoignent de cette disposition première, la plupart étant dotées de haies végétales qui marquent la limite des jardins.

Comme dans l'îlot 4 les logements sont combinés par blocs de 4 : 2 logements de plain-pied et 2 logements en duplex aménagés sous combles. Le volume habitable est ainsi essentiellement développé sous les rampants de toiture, réduisant

les façades à leur plus simple expression. Les logements sont équipés de jardins ou de terrasses privatives, celles-ci étant installées dans les décrochements aménagés dans les rampants des toits. Les décalages entre les blocs permettent aux logements de bénéficier de baies latérales et assurent un maximum d'intimité aux habitants.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, 2 étages de comble

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à deux pans

Typologies et état de conservation

Typologies : opération enclavée ; habitat intermédiaire ; îlot d'habitat groupé ; îlot de type moderne

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 6 EP 226. **Lille-Est Ville nouvelle**. *Technique et Architecture*, déc. 1974-janv. 1975, n° 302.

Illustrations



Blocs d'habitat intermédiaire organisés en gradins au n° 9 de l'allée de la Chaude-Rivière, depuis la rive est du lac du Château. Cette composition permet à trois voire à quatre logements de bénéficier d'une vue sur le lac pour une faible emprise au sol.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900055NUCA



Arrière des blocs d'habitations situés à l'est de l'îlot, donnant sur la rive du lac. Les haies sont venues clôturer les jardins, marquant la limite privé/public.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900056NUCA



Vue de l'espace intérieur de l'îlot, parcouru par l'allée de la Chaude-Rivière. Au fond, la bande de logements situés à l'est du lotissement.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900706NUCA



Vue depuis la voie de desserte.
Façades antérieures des logements
de la bande est du lotissement,
avec garages et accès collectifs.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900685NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les îlots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Quartier Château (IA59005195) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Le Château,
Ilot 4, dit Les Rives du Lac, ensemble de 8 immeubles, rue Charles-Le-Bon (IA59005199) Nord-Pas-de-Calais, Nord,
Villeneuve-d'Ascq, Le Château, 162 à 176 rue Charles-Le-Bon

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Blocs d'habitat intermédiaire organisés en gradins au n° 9 de l'allée de la Chaude-Rivière, depuis la rive est du lac du Château. Cette composition permet à trois voire à quatre logements de bénéficier d'une vue sur le lac pour une faible emprise au sol.

IVR32_20185900055NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Arrière des blocs d'habitations situés à l'est de l'ilot, donnant sur la rive du lac. Les haies sont venues clôturer les jardins, marquant la limite privé/public.

IVR32_20185900056NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'espace intérieur de l'ilot, parcouru par l'allée de la Chaude-Rivière. Au fond, la bande de logements situés à l'est du lotissement.

IVR32_20185900706NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis la voie de desserte. Façades antérieures des logements de la bande est du lotissement, avec garages et accès collectifs.

IVR32_20185900685NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation